

Séance publique du 12 juillet 2004

Délibération n° 2004-2054

commission principale : finances et institutions

commune (s) : Lyon 7°

objet : **Gerland - Implantation du siège de l'Institut national de recherche pédagogique - Lots n° 1, 2, 9, 10, 14, 15 et 16 - Autorisation de signer les avenants aux marchés de travaux**

service : Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service bâtiments

Le Conseil,

Vu le rapport du 23 juin 2004, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

L'opération de construction du siège de l'Institut national de recherche pédagogique (INRP) à Lyon-Gerland, inscrite au contrat de Plan Etat-Région 2000-2006 pour le volet enseignement supérieur et recherche, est dans sa phase de travaux depuis décembre 2003.

Par délibérations n° 2003-1481, 2003-1561 et 2004-1650, respectivement en date des 20 octobre 2003, 24 novembre 2003 et 26 janvier 2004, le Conseil a autorisé monsieur le président à signer les marchés de travaux et tous les actes contractuels y afférents.

Au cours du premier semestre des travaux, il est apparu nécessaire de réaliser des prestations supplémentaires soit à la demande du maître d'ouvrage ou du maître d'œuvre ou du contrôleur technique, soit en raison d'aléas et d'imprévus sur le chantier.

Ces prestations modificatives ou supplémentaires sont les suivantes :

N° lot/entreprise	Nature des prestations supplémentaires
- lot n° 1 - gros œuvre Campenon Bernard Région	• modifications d'installation de chantier à la suite des adaptations d'em-prise demandées par les services de la ville de Lyon, • prise en compte des surprofondeurs des fondations par puits, • adaptation d'ouvrage en béton armé à la suite de la demande du contrôleur technique, • modification du programme demandée par le maître d'ouvrage : amélioration des prestations de revêtement de sol des garages et des locaux techniques, • amélioration de prestations ou modifications de prestations demandées par le maître d'œuvre (traitement acoustique d'un local et voile banché en béton en remplacement d'un mur en agglos creux).

- lot n° 2 - couverture-étanchéité SMAC Acieroid-Bourgeois	•étanchéité sur un ouvrage BA rajouté à la demande du contrôleur technique.
- lot n° 9 - génie climatique Patricola	• modification de la cheminée autoportante suite à la demande du contrôleur technique, • ajout, par le maître d'œuvre, de deux collecteurs d'eau pluviale en toiture terrasse, • mise en place d'un radiateur supplémentaire dans l'infirmerie, • ajout d'éviers dans les offices, l'espace loges détente et l'espace détente personnel.
- lot n° 10 - électricité, courants forts, courants faibles, VDI ETDE	• modifications de programme demandées par le maître d'ouvrage : - commande radio d'ouverture du portail de garage, - installation complémentaire de postes de travail, - mise en place d'un autocommutateur dédié à l'INRP et fourniture de 10 postes téléphoniques supplémentaires.
- lot n° 14 - appareils élévateurs Kone	• amélioration de la finition des cabines et des portes palières des ascenseurs à la demande de la maîtrise d'œuvre.
- lot n° 15 - occultation-protection solaire CPB	• amélioration des volets roulants des portes-fenêtres et châssis du logement gardien à la demande du maître d'œuvre.
- lot n° 16 - espaces verts Nature	• transplantation d'arbres et de gros arbustes (essences rares) et évacuation de 40 mètres cubes de déchets de végétaux et gravats sur l'emprise de la construction de l'INRP.

Ces travaux et prestations feront l'objet d'avenants selon le détail figurant ci-dessous :

N° lot/libellé N° de marché	Montant initial du marché (en € HT)	Montant de l'avenant (en € HT)	Nouveau montant du marché (en € HT)	% d'augmentation
1 - gros oeuvre marché n° 03061 4B	1 306 070,00	42 483,23	1 348 553,23	3,25 %
2 - couverture-étanchéité marché n° 04020 5B	122 837,44	4 051,00	126 888,44	3,30 %
9 - génie climatique- plomberie-sanitaire marché n° 030620 H	776 247,22	16 932,40	793 179,62	2,18 %
10 - électricité-courants forts courants faibles-VDI marché n° 030621 J	606 982,59	38 550,53	645 533,12	6,35 %
14 - appareils élévateurs marché n° 030624 M	46 400,00	3 160,00	49 560,00	6,81 %
15 - occultation-protection solaire marché n° 030642 G	60 066,40	1 140,00	61 206,40	1,90 %
16 - espaces verts marché n° 030625 N	52 884,63	3 063,00	55 947,63	5,79 %

Le montant de l'opération reste inchangé, soit 7 676 353 € TTC.

Les passations des avenants des lots : n° 10 - électricité, courants forts et faibles-VDI, n° 14 - appareils élévateurs et n° 16 - espaces verts ont obtenu un avis favorable de la commission permanente d'appel d'offres en date du 23 avril 2003 ;

Vu lesdits projets d'avenants ;

Vu les articles L 2121-29 et L 2122-21 du code général des collectivités territoriales ;

Vu les articles 19 et 118 du code des marchés publics ;

Vu les délibérations n° 2003-1481, 2003-1561, 2004-1650 respectivement en date des 20 octobre, 24 novembre 2003 et 26 janvier 2004 ;

Vu les avis favorables et motivés de la commission permanente d'appel d'offres en date du 23 avril 2004 ;

Oui l'avis de sa commission finances et institutions ;

DELIBERE

1° - Approuve pour l'opération de réalisation du siège de l'INRP les avenants suivants :

- lot n° 1 - gros-œuvre - Campenon Bernard Région pour un montant de 42 483,23 € HT,
- lot n° 2 - couverture - étanchéité - SMAC Acieroid-Bourgeois pour un montant de 4 051,00 € HT,
- lot n° 9 - génie climatique - Patricola pour un montant de 16 932,40 € HT,
- lot n° 10 - électricité, courants forts, courants faibles, VDI - ETDE pour un montant de 38 550,53 € HT,
- lot n° 14 - appareils élévateurs - Kone pour un montant de 3 160,00 € HT,
- lot n° 15 - occultation-protection solaire - CPB pour un montant de 1 140,00 € HT,
- lot n° 16 - espaces verts - Nature pour un montant de 3 063,00 € HT.

2° - Autorise monsieur le président à signer ces avenants aux marchés de travaux et tous les actes contractuels y afférents.

3° - La dépense correspondante sera imputée sur l'autorisation de programme individualisée les 26 avril 2002 et 7 avril 2003 pour la somme globale de 7 676 353 € TTC en dépenses et 3 560 800 € TTC en recettes et sur les crédits inscrits et à inscrire - exercices 2004 et suivants - compte de tiers 458 151 - fonction 23 - centre budgétaire 1 230 - centre de gestion 1 230 - opération n° 0572.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,